

**BURKINA FASO**

**Unité- Progrès- Justice**

## **Déclaration**

**Catastrophes naturelles et changement climatique :  
manager les risques et les crises différemment.**

**Mai 2016**

**Mesdames et Messieurs**

**Distingués délégués**

Situé dans la région du Sahel, le Burkina Faso est souvent touché par d'importantes catastrophes naturelles, alternativement par des inondations et des sécheresses.

Le 1er septembre 2009, notre pays a connu les pires inondations de son histoire.

La dégradation des terres ainsi que la diminution drastique des ressources naturelles en lien avec les changements climatiques entraînent chaque année, le départ de plusieurs dizaines de familles entières des zones sahéliennes vers les régions plus humides.

Compte tenu de cette grande vulnérabilité, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a initié un certain nombre d'activités en vue de réduire ces risques et se préparer aux urgences.

De manière générale, la situation sur la réduction des risques de catastrophes a connu de nettes améliorations depuis une dizaine d'années notamment par la mise en œuvre d'un cadre institutionnel adéquat, favorisant la participation des communautés et des autorités locales.

La création du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) s'inscrit dans cette logique. Le CONASUR est une structure de coordination nationale avec des démembrements à tous les niveaux administratifs (régions, provinces, départements, villages). Il joue aussi le rôle de secrétariat de la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC).

L'appropriation nationale de la thématique RRC au Burkina Faso se traduit aussi par la mise en place d'un cadre législatif et stratégique relatif à la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes. Le cadre stratégique vise à doter le pays d'institutions et d'outils pertinents de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires.

Afin de mieux répondre aux éventuelles catastrophes, et avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le Burkina Faso s'est doté d'un certain nombre de systèmes d'alerte précoce et d'information sur des risques liés à la sécurité alimentaire, la santé et à l'environnement.

Le Burkina Faso a aussi pris des dispositions pour l'instauration d'une culture de la résilience notamment à travers des formations professionnelles, universitaires et la sensibilisation du public.

L'évaluation des capacités nationales avec l'appui du système des nations –unies a permis l'élaboration d'un Plan d'action national pour le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du cadre de Sendai.

Pour atteindre ce but, le Burkina Faso s'engage à renforcer ses capacités de mise en œuvre des actions regroupées en quatre priorités conformément à celles prévues par le Cadre d'Action de Sendai à savoir :

- Comprendre les risques de catastrophe ;
- Renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques de catastrophe ;
- Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale ;
- Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

**Je vous remercie**